



La 2ème édition du concours « Femmes d’avenir en informatique » de l’université de technologie de Compiègne, UTC, est lancée. Ce concours, FAI’22, vise à susciter des vocations pour les sciences et les technologies informatiques et attirer davantage de jeunes femmes dans la formation informatique de l’UTC.

## **Le concours**

FAI’22 récompense les projets qui visent à promouvoir l’orientation des jeunes femmes vers la formation scientifique et technologique en informatique et la promotion du département de génie informatique de l’UTC. Plus précisément, cette édition fait appelle à vos talents pour réaliser des saynètes (vidéo, affiche, planche de bande dessinée, etc.) illustrant des femmes évoluant/contribuant dans le secteur de l’informatique.

L’opération a pour objectifs de :

- Susciter des vocations d’ingénieures en informatique chez les jeunes femmes.
- Promouvoir la formation dispensée à l’UTC et les métiers de l’ingénierie en informatique auprès des jeunes femmes ;
- Lutter contre les idées reçues et les stéréotypes de genre ;
- Favoriser l’égalité femmes-hommes ;

## **Modalités de candidature**

### ***Qui peut concourir ?***

- étudiantes, étudiants de l’UTC,
- ALUMNI de l’UTC,

**en solo ou en équipe.**

### ***Comment concourir ?***

Déposer votre saynète sur le formulaire : <https://limesurvey.utc.fr/index.php/912467?lang=fr>

## Planning

- 27 novembre 2022 : dépôt des dossiers avant minuit
- 6 décembre : ouverture du site présentant les projets retenus pour le vote du public
- 13 décembre 2022 :
  - 18H : table ronde sur le sujet « Ce que les femmes font à l'informatique »
  - 19H : annonce du palmarès et remise des prix
    - prix coup de coeur de la fondation UTC pour l'innovation
    - prix du public
    - prix du jury
  - Cocktail dinatoire

## Le jury « Femmes d'Avenir en Informatique 2022 »

Le jury est composé d'un référent parité institutionnelle, de partenaires du monde économique, de communicants, d'enseignants et d'experts. Il sélectionnera les candidatures qui seront mises au vote final.

Les lauréats recevront une récompense lors de la cérémonie qui clôturera cette première édition, FAI'22, du concours « Femmes d'Avenir en Informatique »

## Diffusion

Les saynètes lauréates seront diffusées sur les réseaux, TV et/ou affichées dans les locaux de l'UTC et à l'occasion de tout évènement visant la promotion des métiers et de la filière d'ingénierie informatique auprès du public féminin.

## Partenaires

